

*Mission Permanente de
la République de Djibouti
auprès des Nations Unies*



*L. Ambassadeur
Représentant Permanent*

الوفد الدائم لجمهورية
جيبوتي لدى الأمم المتحدة

DJEC/2-8

Le 30 Aout 2016

Monsieur Filho,

Faisant suite à votre correspondance du 28 juillet 2016, relative aux recommandations formulées par le Groupe Spécial Intergouvernemental d'Experts et ce conformément à la résolution 2015/33 (l'arrangement international sur les forêts après 2015) du Conseil économique et social, j'ai l'honneur de vous transmettre par la présente les commentaires du Ministère l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Environnement de la République de Djibouti sur le plan stratégique des Nations Unies pour la Forêt (2017-2030).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma très haute considération.

MOHAMED SIAD DOUALEH

Monsieur Manoel Sobral Filho,
Directeur du Forum des Nations Unies
Pour les Forêts
E-mail : unff@un.org

CC :

Mr Moeini-Meybodi : moeini-meybodi@un.org

Mr Nakamura: nakamura@un.org

Commentaire sur les recommandations formulées par le Groupe Spécial Intergouvernemental d'expert

Ce document sur les recommandations formulées par le Groupe Spécial Intergouvernemental des experts a été bien conçu et ce conformément à la résolution 2015/33 (l'Arrangement International sur les Forêts).

Le group d'experts a fait un travail louable en proposant deux instruments complémentaires pour la mise en œuvre à l'échelle mondiale d'un Arrangement International sur les Forêts à savoir « Options et Bloc » pour la mise en œuvre du Plan Stratégique 2017-2030 et un programme de travail quadriennal pour la période 2017-2020.

Après la lecture du document, nous proposons certaines suggestions importantes afin de dynamiser et rendre efficace les travaux effectués par les experts :

- Pour rendre dynamique et efficace les activités du Forum du Foret, des assises des experts des pays membre doivent avoir lieu tous les 6 ou 4 mois alors que dans le document il est proposé que les pays membres du forum se réunissent une fois par année. (Proposition des réunions des experts tous les 6 mois).
- Pour une bonne circulation d'information et une communication efficace entre les pays membres du Forum des Forêts, il faut mettre en place une plateforme à l'échelle mondiale pour que les pays partagent continuellement leurs savoir-faire et que le transfert de technologie se fasse d'une manière efficace et rapide. À cet égard il est préférable d'opter pour des réunions techniques plutôt que de faire des conférences et ateliers sur les avancées de chaque pays.
- Il sera souhaitable de créer des comités sous régionaux pour harmoniser et crédibiliser les travaux de ces pays. Ceci permettra d'avoir une vue d'ensemble et de cerner les problématiques afin d'adopter des solutions communs puisque ces pays ont plus ou moins les mêmes problématiques.
- Nous proposons que les experts répertorient toutes les plantes génératrices de richesse privilégiée dans le cadre du reboisement et boisement des zones ou forêts dégradées pour que les populations dépendant de ces terroirs tirent des revenus très important qui contribueront à l'amélioration de leur condition de vie.

- Dans le cadre de la séquestration du carbone, il est indispensable de mettre en place un instrument ou un logiciel qui permettra de mesurer les quantités de taux de carbone séquestrés par les forêts.